



Avis d'Appel d'Offres (AAO)

DAO N° 01/MPem/CAB//2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Journal de Horoya n°8357, le Souverain n°509 et Le travail 224 n°020.
2. Le Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026, afin de financer les Acquisitions de fournitures, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de Fournitures en trois (3) lots :

LOT 1 : Acquisition de deux (2) vedettes de surveillances de 12 mètres
LOT 2 : Acquisition de deux (2) vedettes de surveillances de 15 mètres
LOT 3 : Acquisition de deux (2) vedettes de surveillances de 8.9 mètres
3. Les produits seront fournis au Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime, sis au quartier Almamy, commune de Kaloum, Tel : 00224 628 88 69 96, E-mail : prmpmpaem@gmail.com pour un délai de trente (30) jours.
4. Le Ministère sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'Acquisition de fournitures.
Le Candidat peut soumissionner et en être attributaire s'il remplit les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.
5. La participation à cet Appel d'Offres Ouvert tel que défini à l'articles 23 et suivants du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :
7. Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime, Code postal : 307 et ouvert du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 17 heures 00. Numéro de téléphone : +224 628 88 69 96/622 44 61 34
8. Adresse électronique : prmpmpaem@gmail.com à compter du 01/06/2026 contre un paiement non remboursable de trois million francs guinéens (3 000 000 GNF).
9. La méthode de paiement sera comme suit :
 - 50% du montant seront versés au bénéfice du Receveur Central du Trésor au compte n°2011000136 ouvert à la BCRG ;
 - 30% du montant seront versés au bénéfice de l'ARMP au compte n°2011 000 407 domicilié à la BCRG ;



- 20% du montant seront versés au bénéfice de l'Autorité Contractante au compte n°2011 000 148 domicilié à la BCRG.

10. Le dossier d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement. Les exigences en matière de qualification sont :

- a) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices (2023, 2024 et 2025) supérieur ou égal à 40.000.000.000 GNF pour chaque lot1 ;
- b) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices (2023, 2024 et 2025) supérieur ou égal à 50 000.000.000 GNF pour chaque lot2 ;
- c) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices (2023, 2024 et 2025) supérieur ou égal à 30 000.000.000 GNF pour chaque lot3.
- d) avoir exécuté au moins un (01) marché similaire au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025).

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original, trois (03) copies et deux clés USB à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics du lundi au vendredi, de 8 heures 30 minutes à 17 heures 00.
Numéro de téléphone : +224 628 88 69 96, au plus tard le 15/07/2026 à 10 heures 00 minute.

Les offres qui ne parviendront pas à l'heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics, conformément au paragraphe 1 de l'article 73 du Code des Marchés Publics et les représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse:

Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime, à côté de l'Ambassade de Nigeria –République de Guinée-Conakry dans la Commune de Kaloum-Quartier Almamy. P : 307 Tel : +224 628 88 69 96, E-mail : prmpmpaem@gmail.com, le 15/07/2026 à 10 heures 30 minutes.

10. Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de deux cent quarante millions de francs guinéens (240 000 000 GNF) pour lot1, deux cent soixante-quinze millions six cent mille francs guinéens (275 600 000 GNF) pour le lot 2 et deux cent millions cinq cent mille de francs guinéens (200 500 000 GNF) pour le lot 3.

Les prix des offres prendront en compte la redevance de régulation au taux de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.



234, Avenue KA 042, Commune de Kaloum BP: 307
Conakry - République de Guinée
Tél : (+224) 654 40 10 89 - 622 37 28 81
Email : contact@peches.gov.gn - Site Web : www.peches.gov.gn



Aussi, les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du Contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de 0,3% du Montant Hors Taxes du marché, supporté systématiquement par le titulaire du contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 150 jours à compter de la date limite de soumission.

Fassou THEA

